LYCEE JEAN MARC BOIVIN
Chevigny Saint Sauveur

Projet d'Evaluation Locale

Lycée Jean-Marc BOIVIN

Novembre 2021 *(Dernière MIJ 29/09/2023)*

Culture commune de l'évaluation

- *Equité / Confiance*
- *Valorisation du travail régulier tout au long de l'année*
- *Exigences et transparence*

Novembre 2021

Franck VUILLEMOT - Proviseur

Principe important : les enseignants conservent leur liberté pédagogique, ils restent maîtres de leurs évaluations et s'adaptent au rythme et profil de la classe.

Les objectifs

- Informer les élèves et leurs parents sur les pratiques d'évaluation.
- Garantir des conditions d'accès à l'enseignement supérieur identiques pour chaque élève.

Le cadre réglementaire

- Décret n° 2021-983 et arrêté du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du Code de l'Education relatives au baccalauréat général.
- Note de service du 29 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022.
- Les programmes officiels et les textes réglementaires relatifs au Baccalauréat

L'ensemble des informations sont relatives aux textes réglementaires en vigueur à ce jour, les données qui figurent dans ce document peuvent donc évoluer en fonction de la publication de nouveaux textes

Les éléments à prendre en compte :

Qu'est-ce que LSL ? A quoi sert-il ?

Le **Livret Scolaire Numérique du Lycée** (LSL) est la version dématérialisée du « livret scolaire du lycée ». Utilisé depuis 1890 par l'institution scolaire sous une forme papier, il sert comme aide à la décision des jurys du baccalauréat, permettant de prendre en compte la scolarité du candidat.

On trouve dans LSL les mêmes informations pour les classes de première et terminale : l'identité du candidat, son parcours scolaire, ses moyennes trimestrielles et annuelles ainsi que l'évaluation des compétences par enseignement, une appréciation annuelle par enseignement, le positionnement de l'élève dans la classe, la mention des engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement, enfin un avis du conseil de classe en vue de l'examen du baccalauréat.

Le LSL est consultable par le candidat via les télé-services avant la délibération du jury.

Précisions

Le Livret Scolaire du Lycéen : *Il se complète dès le début de la classe de première. Il est donc très important d'attirer l'attention des élèves sur l'image renvoyée au quotidien : investissement dans le travail, absences, retards.*

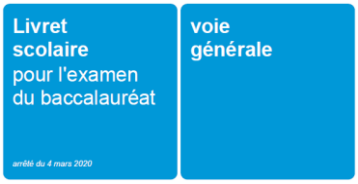

Les éléments d'évaluation pour le BAC

Les épreuves terminales : elles représentent 60% de la note finale du BAC

Pour ces 4 matières, ***les moyennes annuelles*** sont portées sur les bulletins et sont prises en compte pour le dossier post-bac, mais elles ne sont pas certificatives pour le BAC

Tableau des coefficients Enseignements obligatoires faisant l'objet d'épreuves terminales	**Classe de Première**	**Classe de Terminale**	***Total du cycle***
Français (Ecrit + Oral)	10 (5+5)		***10***
Philosophie		8	***8***
Enseignement de spécialité 1	16		***16***
Enseignement de spécialité 2	16		***16***
Grand Oral	10		***10***
		Total	***60***

Précisions

Epreuves terminales *: Le calendrier est arrêté nationalement avec parution au Bulletin Officiel Tous les élèves composent dans leur lycée et reçoivent une convocation pour les épreuves.*

Quelques précisions sur l'épreuve du grand oral (durée : 20 min et Préparation : 20 min)

Finalité de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en **deux** ~~trois~~ temps :

Premier temps : présentation d'une question (10 minutes) (B.O du n°36 du 29/09/2023)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, en lien avec le premier temps de l'épreuve qui lui-même s'adosse à ces enseignements. Le jury évalue ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

~~**Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)**~~

~~Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.~~

~~Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.~~

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, ~~chacun des deux premiers temps de~~ l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Composition du jury

Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente un autre enseignement (spécialité ou enseignements communs).

Pour les élèves de terminale 2022-2023

Tableau des coefficients Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales	Classe de Première	Classe de Terminale	*Total du cycle*
Enseignement de spécialité abandonné en fin de 1ère	8		***8***
Histoire-géographie	3	3	***6***
Langue Vivante A	3	3	***6***
Langue Vivante B	3	3	***6***
Enseignement Scientifique	3	3	***6***
E.P.S *(Moyennes des notes obtenues en CCF en terminale)*	6		***6***
Enseignement Moral et Civique	1	1	***2***
		Total	***40***

Précisions

Contrôle continu : *Les notes prises en compte pour le BAC sont dites* ***certificatives ;*** *les moyennes annuelles sont arrondies à 0,1 point (ce sont celles qui figurent sur les bulletins pour les disciplines du tableau ci-dessus).*
Attention ! *Les notes qui figurent sur les bulletins ne sont pas toutes certificatives.*
C.C.F : *Contrôle en Cours de Formation, les élèves sont convoqués par le lycée, ils passent leurs épreuves en cours d'année selon un calendrier établi par le lycée.*

En fin de 1ère ou de terminale, une commission d'harmonisation « Académique » se réunit, elle prend connaissance des notes du contrôle continu transmis par les établissements et procède si nécessaire à leur harmonisation (à la hausse comme à la baisse).

Attestation de langues vivantes

Elle concerne la LVA et la LVB et indique le niveau atteint pour chacune des 5 activités langagières au regard du CRECL. *L'attestation de compétences en langues vivantes sera établie à partir des informations saisies par les enseignants de langues vivantes dans le livret scolaire de l'élève à compter de la session 2023 (JORF n°0288 du 13/12/2022) ;*

Précisions

Les 5 activités langagières
Pour les langues vivantes, les élèves sont évalués sur les 5 activités suivantes : Compréhension de l'écrit, Compréhension de l'oral, Expression écrite, Expression orale en continu et Interaction Orale.
CERCL : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*

Les enseignements optionnels

Désormais pour les élèves qui suivent un ou plusieurs enseignements optionnels, le total des coefficients n'est plus égal à 100, il peut être de 110 au maximum selon les options suivies. Par conséquent, les résultats obtenus sur les enseignements optionnels sont pris en compte comme les autres enseignements, ils ne sont plus uniquement en points « Bonus ».

Pour les élèves de terminale 2022-2023

Tableau des coefficients Enseignements optionnels	Classe de première	Classe de terminale	*Total du cycle*
Option 1 *(EPS, LV3 italien, Euro Esp-HG)*	2	2	**4**
Option 2 *(Maths complémentaires, Maths experte, DGEMC)*		2	**2**
LCA (latin)	2	2	**4**
Total enseignements optionnels	2	6	**10**

Précisions

***Euro-Esp-HG** : section européenne espagnol avec Histoire-géographie*
***DGEMC** : Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain*
***LCA** : Langue et Culture de l'Antiquité*

La gestion des absences

En cours de trimestre, lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.
Une procédure a été définie pour organiser ces temps de récupération de devoirs.
Si la moyenne trimestrielle ne peut être significative
L'enseignant organise avec la vie scolaire une évaluation, qui couvre le programme du trimestre. Il peut décider, que la note ainsi obtenue remplace toutes les notes obtenues au cours dudit trimestre.

Si la moyenne annuelle d'une discipline ne peut être retenue pour le bac car jugée non significative par son enseignant, l'élève sera convoqué à une épreuve ponctuelle organisée par l'établissement.

Si c'est en en classe de 1ère, les évaluations sont organisées avant la fin d'année de 1ère et portent sur le programme de la classe de 1ère ;
Si c'est en classe de terminale, les évaluations sont organisées avant la fin d'année de terminale et portent sur le programme de l'année de terminale.

La Fraude

Dans le R.I du lycée : « *Toute tentative de fraude et toute fraude avérée entraînera une punition ou une sanction.* »
En cas de tentative de fraude avérée, l'épreuve d'évaluation sera considérée comme nulle et l'élève sera donc susceptible de punition ou sanction prévues au règlement intérieur.
Les modalités suivantes pourront être adoptées par les enseignants :

- ***Un nouveau devoir peut être imposé à l'élève.***
- ***La note de zéro peut être attribuée, résultant de l'évaluation pédagogique d'un travail dont les résultats sont objectivement nuls***

Un élève est considéré en situation de fraude lors d'un plagiat, qui souvent est pratiqué sous les 2 formes suivantes :

- Le copié-collé, largement utilisé par les élèves, que ce soit pour des textes ou pour des images. Si on ne mentionne pas ses sources, si on n'utilise pas des guillemets quand on cite une phrase ou une partie de texte, alors on est en situation de plagiat.
- La réutilisation de travaux existants

Les aménagements d'examens pour le BAC

Les demandes d'aménagement sont à réaliser l'année précédant l'inscription à l'examen soit : en classe de seconde pour les candidats de baccalauréat général et au plus tard avant la fin de la période d'inscription à l'examen.

Les éléments d'évaluation pris en compte pour le projet POSTBAC

1. **LSL** *: Eléments du parcours scolaire des années de 1ère, cycle 1 et cycle 2 (3 trimestres) et de terminales, cycle 3 (2 trimestre) avec les notes des épreuves terminales des 2 enseignements de spécialités : Bulletins, Résultats, appréciations, absences, retards).*
   Il est intégré dans le dossier PARCOURSUP.

2. **Les éléments saisis sur la plateforme PARCOURSUP : l*a* fiche Avenir sur laquelle sont portées les informations suivantes**
   Une appréciation des enseignants pour toutes les disciplines, elle doit permettre de préciser les qualités et compétences de l'élève pour sa réussite sur le post-bac.
   Critères évalués (4 niveaux possibles : très satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant, peu démontrée), communs à tous les vœux formulés.
   - *Autonomie*
   - *Méthode de travail*
   - *Capacité à s'investir dans le travail*
   - *Engagement, esprit d'initiative*

   Une appréciation et un avis (formulés pour chaque vœu de l'élève) sur sa capacité à réussir (4 niveaux possibles : très satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant, peu démontrée), projection POST BAC sur les formations souhaitées.
   L'évolution de ces compétences pourra être évoquée lors des conseils de classe et apparaître dans les appréciations des bulletins.

Les modalités et les types d'évaluation

Définition « Moyenne significative »
On peut indiquer qu'une moyenne significative est composée d'un nombre de notes jugé suffisant par les enseignants, qu'elle va de 0 à 20, qu'elle repose sur des situations d'évaluations variées et qu'elle comporte une ou plusieurs évaluations en classe en temps limité dans la mesure du possible.

Précisions Types d'évaluations

Evaluation diagnostique : *elle a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des capacités de l'élève, en début d'année scolaire ou en début d'une nouvelle séquence d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une note indicative mais qui n'a pas forcément vocation à rentrer dans la moyenne de l'élève*

Evaluation formative : *elle prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser : exercices en classe, devoirs maison, travaux de groupes, expressions orales, …*

Evaluation Sommative : *elle atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique : contrôles sur table, devoirs en classe, épreuves communes, travaux pratiques,*

Repères communs aux enseignants qui les adaptent au rythme et profil de leurs classes

Disciplines	Nature des évaluations	Nombre indicatif de notes par trimestre
Français	Formatives : exercices variés pour acquérir les méthodes et entraîner les élèves Sommatives	Déterminé par l'enseignant pour que la moyenne soit significative (définition ci-dessus)

SES	Evaluations sommatives : DS type BAC intégral ou partiel Devoir de contrôle de connaissances DM individuel ou collectif Travaux de groupe en classe. Travaux de groupe à la maison	Déterminé par l'enseignant pour que la moyenne soit significative (définition ci-dessus)
Langues	Les différentes activités langagières seront évaluées au cours de l'année de 1ère et de l'année de terminale.	Déterminé par l'enseignant pour que la moyenne soit significative (définition ci-dessus)
Philosophie	Devoirs surveillés qui évaluent l'apprentissage des connaissances, les capacités de compréhension d'un texte philosophique, les capacités de raisonnement.	Au moins 2 évaluations.
HLP	Diagnostiques, Formatives, sommatives, type examens, Orales, écrites, individuelles, collectives, auto-évaluation, par les pairs, dans ou hors la classes, ce ne sont que des possibilités	Déterminé par l'enseignant pour que la moyenne soit significative (définition ci-dessus)
Enseignement scientifique	En 1ère : projet expérimental au 3ème trimestre et devoir pluridisciplinaire au 2ème trimestre. En terminale : 1 devoir pluridisciplinaire au 3ème trimestre.	2 à 3 évaluations (pour l'ensemble des 3 matières confondues: Maths, SVT et Physique)
Mathématiques	Sommatives et formatives. Devoir Maison.	Au moins 2 DS d'une heure dans la mesure du possible.
SVT	DS : Devoir Surveillé à fort enjeu sommatif, DM : Devoir Maison et TP : Evaluation des capacités expérimentales. Possibilité d'évaluer l'oral ponctuellement.	3 évaluations dans la mesure du possible.
Physique-Chimie	Sommatives : DS de 1h à 2h Formatives : interrogations de cours de 5 à 30 min. Evaluation du travail expérimental. Evaluations courtes.	2 à 3 évaluations à fort enjeu sommatif par trimestre Formatif : entre 15% et 30% Sommatif : entre 50% et 70% Expérimental : entre 15% et 30%
Histoire-Géographie	Mettre en avant l'évaluation des capacités 3 types d'évaluation pourront être mises en œuvre : diagnostique, formative et sommative avec des modalités variées (écrite, orale, format numérique, format papier, individuelle, collective, auto-évaluation, par les pairs, dans ou hors de la classe, chiffrées ou appréciées, autres…)	Au moins 2 évaluations
EMC		Au moins 2 évaluations sur l'année
EPS	Trois épreuves évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF) sur l'année de terminale. Les notes de trimestres se réfèrent aux attendus de fin de Lycée.	Au moins 2 situations d'évaluation
Option LCA	Sommatives et formatives, élaboration d'un portfolio.	Déterminé par l'enseignant pour que la moyenne soit significative (définition ci-dessus)

Des devoirs communs ou des épreuves de type Bac pour les épreuves terminales seront organisés selon un calendrier défini.

Périodes pédagogiques : L'année est organisée en trimestre pour l'ensemble des classes du lycée.

Format des bulletins : Pour tous, une appréciation générale sera portée au bulletin à chaque trimestre.

- ***Niveaux 2nde :*** La moyenne générale ne figure pas sur les bulletins.
- ***Niveaux 1ère et terminale :*** La moyenne générale ne figure pas sur les bulletins. Afin de pouvoir renseigner certains dossiers post-bac, la moyenne la plus élevée et la plus basse apparaît pour chaque discipline.

Précisions pour enseignements suivis par le CNED :

- Prise en compte des notes obtenues dans le contrôle continu
- Si la moyenne annuelle n'est pas significative et donc ne peut être retenue pour le Bac l'épreuve de remplacement est organisée par les services du Rectorat